

truction d'un chemin de fer de Laprairie, sur le Saint-Laurent, à Saint-Jean, sur le Richelieu. Il fut ouvert dans le mois de juillet 1836, et les wagons étaient traînés par une locomotive. La longueur de la ligne était de  $14\frac{1}{2}$  milles. On se proposait par là de faire communiquer les eaux du Saint-Laurent avec celles du lac Champlain, établissant ainsi une communication rapide entre Montréal et New-York. Le second chemin de fer fut celui de Cobourg, puis vint celui de London et Gore, tous deux incorporés en 1834 ; le dernier des deux fut connu plus tard sous le nom de Great Western.

907. La Nouvelle-Ecosse construisit son premier chemin de fer en 1839, afin d'unir les mines de charbon d'Albion aux terrains de chargement sur les rives du golfe Saint-Laurent.

908. Dès 1835 un projet fut présenté devant les autorités impériales pour l'établissement d'une ligne de chemin de fer entre le port de Saint-André, Nouveau-Brunswick et Québec, ce qui nécessitait la construction de 380 milles de chemin de fer. Le gouvernement britannique fit arpenter les terres et une compagnie locale commença les travaux en 1837. Les travaux furent suspendus en 1842, alors que le traité d'Ashburton donnait aux Etats-Unis le territoire qui avait été à moitié arpenté.

909. Plus tard des arrangements ont été faits avec les entrepreneurs du chemin de fer du Grand-Tronc, et un contrat a été signé en vertu duquel le chemin de fer commencé pourrait être prolongé de Portland, dans l'Etat du Maine, à la frontière du Nouveau-Brunswick, parcourant cette province jusqu'au golfe Saint-Laurent. La construction a été commencée en 1852, près de Moncton, mais l'ouvrage n'avancant pas, le gouvernement du Nouveau-Brunswick finit par retirer les contrats des entrepreneurs en 1856.

910. En 1850 il n'y avait que 71 milles de chemin de fer en opération dans toute la Puissance. Ce nombre s'est élevé à 2,087 milles en 1860, et à 2,258 milles en 1867, date de la confédération. Dans les dix années suivantes il y a eu une augmentation de 3,316 dans le nombre de milles. En 1888, il y avait 12,162 milles en opération, et en 1893 le nombre de milles de chemin de fer en opération s'est élevé à 15,020. Depuis la confédération (1867) il y a donc eu une augmentation de 12,762 milles. En 1868 le capital payé s'élevait à \$160,471,190, et en 1893, à \$872,156,476.

911. Le Canada a 127 chemins de fer. Vingt-quatre de ce nombre se sont amalgamés et forment le système du chemin de fer du Grand-Tronc. La consolidation de vingt et un autres a produit le système du Canadien Pacifique. Les 82 autres sont des organisations séparées. De ces 82, quatre n'avaient pas leur chemin terminé le 30 juin 1893, mais étaient à construire 37 milles ; deux sont des compagnies de ponts avec  $3\frac{3}{4}$  milles de rails ; l'un est un tunnel avec  $2\frac{1}{4}$  milles de rails, et